

MAIRIE
SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 MARS 2025 A 19 H 00

TABLEAU DES DELIBERATIONS

NUMERO	OBJET DE LA DELIBERATION	DECISION																
DEL 05-2025	Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 - Budget Principal	APPROUVE le Compte Financier Unique 2024 du budget principal																
DEL 06-2025	Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 - Budget Eau	APPROUVE le Compte Financier Unique 2024 du budget eau																
DEL 07-2025	Affectation du résultat 2024 - Budget Principal	DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit : <table><tr><td colspan="2">Résultat de fonctionnement</td></tr><tr><td>Résultat 2024</td><td>508 323.91</td></tr><tr><td>Résultat antérieur reporté</td><td>103 711.47</td></tr><tr><td>Résultat à affecter</td><td>612 035.38</td></tr><tr><td colspan="2">Solde d'exécution de la section d'investissement</td></tr><tr><td>Solde d'exécution cumulé d'investissement (R 001)</td><td>153 763.17</td></tr><tr><td>AFFECTATION en investissement (R 1068)</td><td>612 035.38</td></tr><tr><td>REPORT EN FONCTIONNEMENT (R 002)</td><td>-</td></tr></table>	Résultat de fonctionnement		Résultat 2024	508 323.91	Résultat antérieur reporté	103 711.47	Résultat à affecter	612 035.38	Solde d'exécution de la section d'investissement		Solde d'exécution cumulé d'investissement (R 001)	153 763.17	AFFECTATION en investissement (R 1068)	612 035.38	REPORT EN FONCTIONNEMENT (R 002)	-
Résultat de fonctionnement																		
Résultat 2024	508 323.91																	
Résultat antérieur reporté	103 711.47																	
Résultat à affecter	612 035.38																	
Solde d'exécution de la section d'investissement																		
Solde d'exécution cumulé d'investissement (R 001)	153 763.17																	
AFFECTATION en investissement (R 1068)	612 035.38																	
REPORT EN FONCTIONNEMENT (R 002)	-																	
DEL 08-2025	Affectation du résultat 2024 - Budget Eau - Transfert SERA	DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit : <table><tr><td colspan="2">Résultat de fonctionnement</td></tr><tr><td>Résultat 2024</td><td>44 952.83</td></tr><tr><td>Résultat antérieur reporté</td><td>-</td></tr><tr><td>Résultat à affecter</td><td>44 952.83</td></tr><tr><td colspan="2">Solde d'exécution de la section d'investissement</td></tr><tr><td>Solde d'exécution cumulé d'investissement (R 001)</td><td>67 775.27</td></tr><tr><td>AFFECTATION en investissement (R 1068)</td><td>-</td></tr><tr><td>REPORT EN FONCTIONNEMENT (R 002)</td><td>44 952.83</td></tr></table>	Résultat de fonctionnement		Résultat 2024	44 952.83	Résultat antérieur reporté	-	Résultat à affecter	44 952.83	Solde d'exécution de la section d'investissement		Solde d'exécution cumulé d'investissement (R 001)	67 775.27	AFFECTATION en investissement (R 1068)	-	REPORT EN FONCTIONNEMENT (R 002)	44 952.83
Résultat de fonctionnement																		
Résultat 2024	44 952.83																	
Résultat antérieur reporté	-																	
Résultat à affecter	44 952.83																	
Solde d'exécution de la section d'investissement																		
Solde d'exécution cumulé d'investissement (R 001)	67 775.27																	
AFFECTATION en investissement (R 1068)	-																	
REPORT EN FONCTIONNEMENT (R 002)	44 952.83																	

DEL 09-2025	Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025	FIXE les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2025 comme indiqués dans le tableau ci-dessous : <table><tr><th>TAXES</th><th>TAUX</th></tr><tr><td>Taxe foncière bâtie (TFB)</td><td>28.69</td></tr><tr><td>Taxe foncière non bâtie (TFNB)</td><td>39.47</td></tr><tr><td>Taxe d'habitation (TH)</td><td>18.49</td></tr></table>	TAXES	TAUX	Taxe foncière bâtie (TFB)	28.69	Taxe foncière non bâtie (TFNB)	39.47	Taxe d'habitation (TH)	18.49
TAXES	TAUX									
Taxe foncière bâtie (TFB)	28.69									
Taxe foncière non bâtie (TFNB)	39.47									
Taxe d'habitation (TH)	18.49									
DEL 10-2025	Approbation du budget primitif 2025 – Budget principal	ADOpte le budget primitif 2025 du budget principal et vote les crédits qui y sont inscrits : - au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement ; - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ; - le vote par chapitre ne s'applique pas aux crédits de subventions qui sont obligatoirement spécialisés.								
DEL 11-2025	Transfert des emprunts budget eau au SERA	AUTORISE le transfert des emprunts au SERA.								
DEL 12-2025	Modalités financières du transfert de la compétence eau au SERA	SOLLICITE une délibération concordante du SERA portant sur le transfert du résultat de clôture SOLLICITE le remboursement par le SERA des admissions en non-valeur et créances éteintes constatées par la commune dans le budget général au titre de l'eau afférentes à l'ancienne gestion communale, sous réserve du transfert des résultats de clôture								
DEL 13-2025	Modification du tableau de répartition entre les Communes de l'Entente	APPROUVE la modification du tableau de l'Entente								

Le Maire,

Josiane CANARD

